

Inscription : 20^{ème} RONDE DU LAC - 9 octobre 2016

Nom :

Prénom :

Sexe (entourer) : F M

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

@

Licence n° :

Date : / /

Nom du Club :

(joindre une photocopie certifiée conforme)

Certificat médical du / /

(joindre une photocopie certifiée conforme)
(aucun document ne sera rendu)

Réservé à l'organisation

CM / licence OK

Dossard n°

Je déclare accepter le règlement de l'épreuve LA RONDE DU LAC à laquelle je participe sous mon entière responsabilité.
Signature obligatoire
(des parents, pour les mineurs, avec mention « Autorisé(e) à participer ») :

Pré inscription : paiement par chèque libellé à l'ordre du C.S.B.-Athlétisme et adressé, avant le 05/10/16, à
Christophe PELTAN
24, avenue du Dauphiné
91220 BRÉTIGNY SUR ORGE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Droits d'inscription : cocher la(les) case(s) correspondante(s)

- | | | |
|---|--------------------------|---------|
| Course ① : 1280 m (Mo/Eveil athlétique, P et B) | <input type="checkbox"/> | 2,00 € |
| Course ② : 5 km (M/C/J/E/S/V) | <input type="checkbox"/> | 7,00 € |
| Course ③ : 10 km (C, J, E, S, V) | <input type="checkbox"/> | 10,00 € |
| Course ④ : Semi marathon (J, E, S et V) | <input type="checkbox"/> | 12,00 € |
| Majoration pour inscription sur place
(samedi 8 et dimanche 9 / courses ②, ③ et ④) | <input type="checkbox"/> | 2,00 € |

Total : €

Dimanche 9 octobre 2016

La 20^{ème}
RONDE DU LAC
à Brétigny sur Orge



organisée par le
C. S. B. Athlétisme



Bassins de retenue de l'Orge
(Francilienne : sortie n°42)

GPS : 48° 37' 8.59'' N / 2° 17' 27.27'' E

**4 courses ouvertes à toutes et à tous (licenciés ou non)
ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.**

- Course ① à 9h40 : 1280 m pour tous ceux nés de 2003 à 2009.
Course ② à 9h55 : 5 km pour tous ceux nés jusqu'en 2002.
Course ③ à 10h00 : 10 km pour tous ceux nés jusqu'en 2000.
Course ④ à 10h15 : semi marathon pour tous ceux nés jusqu'en 1998.

Nombreuses récompenses



et les commerçants de Brétigny sur Orge.

Règlement :

Article 1 : Le Club Sportif de Brétigny - Athlétisme, club affilié à la F. S. G. T., à la F. F. A. et à la F. F. S. A., organise le 09/10/2016, une épreuve intitulée "LA RONDE DU LAC" autour des bassins de retenue de l'Orge à BRÉTIGNY SUR ORGE (ESSONNE).

Article 2 : Cette épreuve, de type "course sur route", se déroule en partie sur route et sur chemin stabilisé.

Article 3 : Cette épreuve comporte quatre courses ouvertes aux masculins et féminines y compris en situation de handicap (catégories F. F. A.) :

- course ① : sur 1280 m pour les Moustiques/Eveil athlétique, Poussins et Benjamins (nés de 2003 à 2009),
- course ② : sur 5 km pour les Minimes à Masters (nés en 2002 et avant),
- course ③ : sur 10 km pour les Cadets à Masters (nés en 2000 et avant),
- course ④ : semi marathon pour les Juniors à Masters (nés en 1998 et avant).

Article 4 : Les horaires de cette épreuve sont : à 9h00 mise en place des juges, à 9h40 course ①, à 10h00 course ② et à 10h15 course ③. Remise des récompenses : courses ① et ② à 10h30, course ③ à 11h00, et course ④ à 12h00.

Article 5 : Cette épreuve est ouverte aux licenciés de la F.F.A. (« Athlé Compétition », « Athlé Entreprise » ou « Athlé Running »), de la F. F. de Triathlon, des fédérations sportives affinitaires (F.S.G.T., F.S.C.F., U.F.O.L.E.P.), de l'U.N.S.S ou de l'U.G.S.E.L. (engagement par association sportive ou établissement scolaire) ainsi qu'aux titulaires du « Pass'Running F.F.A » et aux non licenciés ; l'inscription à cette épreuve est subordonnée à la présentation d'un certificat médical (ou d'une copie certifiée conforme) de non contre indication à la pratique de la course à pied (ou de l'athlétisme) en compétition, datant de moins d'un an (document conservé) ou de la licence portant mention de la date du certificat médical.

Article 6 : Le montant de l'inscription est de :

- 2,00 € pour les concurrents de la course ①,
- 7,00 € pour les concurrents de la course ②,
- 10,00 € pour les concurrents de la course ③,
- 12,00 € pour les concurrents de la course ④.

Tarifs spéciaux pour les groupes, pour tout renseignement : contact@csbathletisme.org

Article 7 : Assurances :

- Individuelle accident : il incombe à chacun de s'assurer personnellement. Les concurrents participent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance.
- Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par un contrat ALLIANZ IARD (n°39 165 832).

Article 8 : Les inscriptions peuvent se faire :

- par courrier, au plus tard le 5 octobre 2016, à l'adresse suivante : M. Christophe PELTAN - 24, avenue du Dauphiné - 91220 BRÉTIGNY SUR ORGE. Joindre un chèque à l'ordre du C.S.B.-Athlétisme, en paiement de la somme due.
- sur le site Internet www.lesportif.com
- la veille de l'épreuve, entre 14h00 et 16h00, au siège du C.S.B. - 12, rue J.-J. Rousseau - 91220 BRÉTIGNY/ORGE, avec une majoration de 2,00 € pour les courses ②, ③ et ④.
- sur place, au secrétariat situé entre les deux lacs, à partir de 8h30 et au plus tard un quart d'heure avant le départ de la course concernée, avec une majoration de 2,00 € pour les courses ②, ③ et ④.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 9 : Le retrait des dossards peut être effectué, sur présentation de la licence ou d'une pièce d'identité :

- la veille de l'épreuve, entre 14h00 et 16h00, au siège du C.S.B. - 12, rue J.-J. Rousseau - 91220 BRÉTIGNY/ORGE,
- le jour de l'épreuve, au secrétariat (point A), à partir de 8h30.

Article 10 : Les parcours sont balisés et des juges de course y sont répartis. Pour les courses ③ et ④, un contrôle de passage est effectué au point G. Tout coureur non pointé sera disqualifié. Seul le directeur de course peut recevoir les réclamations et régler les éventuels litiges. Les vélos, coureurs sans dossard et autres accompagnateurs sont interdits sur le parcours.

Article 11 : Une assistance médicale est assurée par une unité mobile de premiers secours de la Croix Blanche ; la caserne de pompiers de BRÉTIGNY SUR ORGE et le Commissariat de Police d'ARPAJON sont alertés. Tout malade ou blessé est conduit au centre hospitalier choisi par les services de secours.

Article 12 : Le stationnement des véhicules des concurrents et des spectateurs peut se faire à proximité des zones de départ et d'arrivée. La circulation chemin des Pâtures est réglementée par arrêté municipal.

Article 13 : Des sanitaires sont accessibles à proximité de la zone d'arrivée et au stade Roger-Taillefer.

Article 14 : Un ravitaillement est offert, à tous, sur la zone d'arrivée. Des ravitaillements intermédiaires sont offerts aux points S et F/G (courses ③ et ④).

Article 15 : Les résultats des courses, traités par informatique, conformément à la loi "Informatique et Liberté" du 06/01/78, sont affichés à proximité du secrétariat de l'épreuve. Tout concurrent ne désirant pas que son nom y figure doit le signaler par écrit, au moment de son inscription.

Article 16 : Les organisateurs sont autorisés à utiliser les images prises lors de l'épreuve sans limitation de durée.

Article 17 : Les trois premiers de chaque catégorie et de chaque course reçoivent une récompense (coupe ou médaille). Les cent premiers des courses ②, ③ et ④ reçoivent un lot souvenir. Tous les participants de la course ① reçoivent une médaille. Un trophée est décerné à tout participant (H ou F) améliorant un record des courses ③ et ④.

Brétigny sur Orge, le 30/05/2016

Pour le Conseil d'Administration du C. S. B.-Athlétisme,
le Président, Pascal RONCIN - le Secrétaire, Christophe PELTAN.

Course	Parcours
① 1280 m / 9h40	D ₁ - I - J - K - M - A (neutralisée jusqu'au point I)
② 5 km / 9h55	D ₂ - I - J - K - M - L - N - Q - O - N - L - K' - K - J - P - M - A
③ 10 km / 10h00	D ₃ - I - J - K - K' - R - S - E - F - G - F - E - O - N - L - K' - K - J - P - M - A
④ 21,1 km / 10h15	D ₄ - I - J - K - M - L - N - Q - O - N - L - K' - R - S - E - F - G - F - E - O - N - L - K' - R - S - E - F - G - F - E - O - N - L - K' - K - J - P - M - A

Records de l'épreuve 10 km :
H : 30mn 57s le 12/10/2003
F : 38mn 22s le 9/10/2011

Records de l'épreuve de
semi marathon :
H : 1h 11mn 30s le 9/10/2011
F : 1h 26mn 20s le 14/10/2012

Résultats et photos dès
le mardi sur
www.csbathletisme.org
www.lesportif.com

Challenge Essonne
courses sur route
Challenge de
l'Arpajonnais

20^{ème} RONDE DU LAC
Brétigny sur Orge
9 octobre 2016

Ne pas jeter sur la voie publique.